

Article spécialisé

Pâturage sûr en automne

Moudon, 25.09.2023 – Les jours raccourcissent et le matin, il y a déjà du brouillard. Pour que le pâturage d'automne se déroule sans stress et sans accident, il faut tenir compte des points suivants.

Est-ce que la clôture est adaptée aux animaux et à l'environnement ?

Même les clôtures temporaires des pâturages d'automne doivent être sûres pour la garde des animaux. Cette exigence n'est remplie que si le matériel de clôture utilisé et l'exécution de la clôture sont adaptés aux animaux qui pâturent. Les fabricants de matériaux de clôture indiquent le nombre de fils/mailles nécessaires, la hauteur, etc. Une clôture extérieure avec un seul toron ne répond pas aux exigences en matière de sécurité de la garde.

Avant d'installer une clôture, il convient de procéder à une évaluation des risques. Celle-ci met en évidence les dangers potentiels liés à l'installation de la clôture pour les animaux qui paissent, l'environnement, les tiers et d'autres animaux. Dans les zones présentant des risques accrus, comme le long des voies ferrées ou des grands axes de circulation, les exigences en matière de sécurité de la clôture sont particulièrement élevées.

Est-ce que la mise à la terre fonctionne correctement ?

Si les animaux ne respectent pas une clôture électrique, cela peut souvent être dû à une mise à la terre défectueuse et donc à une mauvaise tension de la clôture.

La mise à la terre devrait donc être contrôlée avant le début du pâturage. Pour ce faire, un court-circuit est établi à environ 100 m de l'appareil de clôture, en plaçant des piquets de fer ou un matériau similaire bon conducteur en contact avec le sol. Ensuite, la sonde de terre du testeur de clôture est plantée dans le sol à une distance d'un mètre du piquet de la mise à la terre et la tension est mesurée au niveau du piquet.

Si la valeur mesurée est inférieure à 200 volts, la mise à la terre est optimale. Des valeurs de tension de 200 à 600 volts sont encore acceptables, mais si elles sont supérieures à 600 volts, il faut poser des piquets supplémentaires ou plus longs. Si le sol est très sec ou sablonneux, la conductivité du sol peut être améliorée en introduisant un mélange de bentonite dans le trou de terre.

Est-ce que les fils/mailles et le matériel de clôture sont en parfait état ?

Le matériel de clôture pour les pâturages mobiles d'automne est monté et replié x fois. Il est recommandé, dès le rangement du matériel, d'éliminer les torons/rubans dont les conducteurs sont endommagés. Les rubans et les torons ne doivent pas être noués, car cela entraîne la rupture des fils conducteurs. Il est recommandé d'utiliser des pinces de connexion spéciales.

De même, les piquets défectueux, les isolateurs poreux, etc. devraient être éliminés dès le déblaiement du pâturage. Le matériel est ainsi prêt pour la prochaine utilisation. Le stockage dans un endroit à l'abri de la lumière et à température stable permet de prolonger la durée de vie du matériel de clôture.

Faire sortir le troupeau à temps

Lorsque les pâturages sont fortement broutés, la tentation de chercher du fourrage frais en dehors de la clôture augmente. Les pâturages où le fourrage est rare devraient donc être changés à temps. Une bonne préparation permet de faire monter et descendre les animaux en toute sécurité. Les déplacements de bétail sur ou à travers des routes doivent être signalés en conséquence et, si nécessaire, être effectués avec des personnes auxiliaires appropriées. Les personnes qui travaillent

sur la route doivent être équipées de vêtements fluorescents et rétro réfléchissants (p. ex. gilet fluorescent) pour être mieux visibles.

Si une route doit être barrée temporairement, elle doit être pré-signalée et munie d'une bande rouge et blanche de faible résistance à la déchirure. Tendre des fils de pâturage au-dessus des routes présente un risque d'accident considérable et est interdit.

Le stress lors du chargement provoque une agitation pouvant aller jusqu'à des fugues. Des moyens auxiliaires mis à disposition en nombre suffisant, tels que des chariots de traction, des panneaux, des bandes, le recours à des auxiliaires appropriés et bien instruits ainsi que suffisamment de temps permettent d'éviter d'en arriver là.

Que faire en cas de fuite ?

Si les animaux de pâturage s'échappent malgré tout, il faut agir rapidement. Dans la mesure du possible, les animaux doivent être conduits dans des pâturages existants, des enclos, des zones de la ferme, à proximité d'autres troupeaux, etc. Il faut veiller à ce qu'aucun animal isolé ne soit séparé du troupeau afin d'éviter des réactions imprévisibles.

Si, en cas de fuite, les animaux peuvent atteindre des lignes de chemin de fer, il faut immédiatement informer la police (117). Celle-ci informera l'exploitant ferroviaire du danger potentiel que représentent les animaux sur les voies.

Monter soi-même sur les voies est dangereux pour la vie et donc interdit. Les opérations de capture d'animaux dans la zone des voies ne peuvent être effectuées que sous la surveillance et les instructions de l'exploitant ferroviaire.

Si, en cas d'évasion, les animaux causent des dommages matériels ou corporels, il convient de le signaler à l'assurance responsabilité civile.



https://brand.sbb.ch/d/k7TF5BpX3B3F/media-center/show/eyJpZCI6MTcwNjIsInRpbWVzdGFtcCI6IjE2OTUwMzYwMzcfQ:sbb-ag:4Mk74A5xg4iT9BorBzOxZQhmivDy0GHJnjOs7rz1_v0